

Sécurité

Votre zone de police se réorganise !

À partir du 1^{er} mars 2015, la zone de police entre dans un tout nouveau mode de fonctionnement.

La zone Famenne Ardenne était jusqu'à présent organisée autour de 12 postes de police de proximité (un dans chaque commune de la zone), assurant tous un accueil à la population et comptant chacun des policiers d'intervention ainsi que des agents de quartier.

Fin 2011, le Chef de corps a formulé un constat au collège de police: "la zone de police a la corde au cou tant au niveau opérationnel que financier". A partir de là, des discussions et des réflexions se sont mises en place afin d'analyser plus en profondeur la situation et dès lors trouver des pistes de solutions pour le devenir de la zone sur le long terme.

Le 11 juillet 2013, le conseil de police s'est réuni et a choisi "l'intervention centralisée" comme scénario de réorganisation de la zone.

Ce scénario met en avant une nouvelle organisation "zone de police". Elle fonctionnera dorénavant dans un système

d'intervention centralisée, répartie en 3 divisions.

Ces 3 divisions équivaldront à 3 secteurs définis géographiquement où les fonctionnalités « intervention-quartier-accueil » seront déployées par rapport au ressort de la division et non plus par rapport au ressort de chaque poste de proximité ou commune.

Division Est : Vielsalm, La Roche-en-Ardenne, Gouvy, Houffalize et Manhay

Division Centre : Durbuy, Erezée, Hotton et Rendeux

Division Ouest : Marche, Nassogne et Tenneville

Depuis le 1^{er} mars, le personnel opérationnel est donc réparti d'une nouvelle manière entre les 3 divisions. Une nouvelle répartition des quartiers a notamment été mise en place entre les différents agents de quartiers. Les postes de police de proximité voient également leur accessibilité totalement remaniée.

Quels changements pour Rendeux à partir du 1^{er} mars ?

Depuis quelques mois, Rendeux était déjà configuré dans le schéma qui allait être le sien dans la réorganisation de la zone. Deux policiers de quartiers restent donc affectés au poste de Rendeux : les inspecteurs Grégory Picard et David Lescrenier. Les policiers d'intervention étant à présent centralisés au poste de Durbuy

Une nouvelle répartition des quartiers : découvrez quel est votre agent de quartier en vous rendant sur notre site web www.policelocale.be/5300, onglet « Contacts »

L'accueil du poste de Rendeux sera ouvert **les mardi et jeudi de 8h à 12h**. En dehors de ces heures d'ouverture, les policiers de quartiers sont encouragés à favoriser la politique du « rendez-vous » et la présence sur le terrain du ressort communal. Notez que le poste de Hotton sera, quant à lui, ouvert, en parallèle, les lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Rendez-vous sur notre site web www.policelocale.be/5300 ou sur notre page Facebook « [zone de police Famenne Ardenne](#) ».

Si vous ne trouvez pas réponse à votre question via ces canaux, un numéro d'appel [084/ 310 386](tel:084310386) est à votre disposition le temps que la transition s'opère.